

Le Grand Conseil du canton de Berne

Der Grosse Rat des Kantons Bern

Jeudi (après-midi) 22 janvier 2015

Interpellations de la Chancellerie d'Etat

49 2014.RRGR.1128 Interpellation 211-2014 Graber (La Neuveville, UDC)
Accueil officiel à Moutier de M. Claude Hêche, futur président du Conseil des Etats

N° de l'intervention:	211-2014
Type d'intervention:	Interpellation
Déposée le:	16.11.2014
Déposée par:	Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)
Cosignataires:	0
Urgence:	accordée le 20.11.2014
N° d'ACE:	1523/2014 du 17 décembre 2014
Direction:	CHA

Accueil officiel à Moutier de M. Claude Hêche, futur président du Conseil des Etats

Le 24 novembre prochain, Monsieur Claude Hêche sera, selon toute vraisemblance, élu à la présidence du Conseil des Etats. Le programme officiel pour cette occasion vient d'être porté à la connaissance du public. Nous pouvons lire ceci sur le site officiel du canton du Jura : « Concrètement, M. Hêche sera donc reçu officiellement dans le Jura le mercredi 26 novembre. Un train spécial emmenant les représentants des Autorités et de l'Administration fédérales partira de Berne en début d'après-midi pour rejoindre la capitale jurassienne après un arrêt en gare de Moutier. » Le futur président du Conseil des Etats est un homme politique compétent, sympathique et parfaitement respectable. C'est aussi un honneur pour le canton du Jura de voir l'une de ses personnalités assumer pour la première fois la présidence de la Chambre haute de notre pays. Mais il est inélégant, contraire aux bons usages et attentatoire à la bonne entente entre les cantons que le train spécial qui emmène traditionnellement les invités aux festivités en l'honneur du nouveau président du Conseil des Etats s'arrête pour son premier arrêt officiel dans la localité d'un autre canton que celui d'où provient la personne honorée.

Vu ce qui précède, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment interprète-t-il ce geste?
2. En particulier, n'estime-t-il pas préjudiciable aux relations entre les cantons de Berne et du Jura le fait que le nouveau président jurassien du Conseil des Etats soit en premier lieu reçu à Moutier lors des célébrations en son honneur ?
3. A-t-il l'intention de réagir?

Réponse du Conseil-exécutif

1. et 2. Du fait des relations de voisinage, le canton du Jura est un partenaire important pour le canton de Berne. Le Conseil-exécutif est heureux des bonnes relations qui existent entre les deux cantons et qui sont aussi variées qu'étroites. Il voit dans la décision prise par le président du Conseil des Etats Claude Hêche de faire une halte dans le Jura bernois une manifestation de ces relations de bon voisinage entre les deux cantons.
3. Non, le Conseil-exécutif n'a pas l'intention de réagir.

